

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ Lab-LEX

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Bretagne Occidentale - UBO,
Université de Bretagne-Sud - UBS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022 VAGUE B



Pour le Hcéres¹:

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

M. Jean-Jacques Lemouland, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :

Laboratoire de recherche en droit

Acronyme de l'unité :

Lab-LEX

Label et N° actuels :

7480

ID RNSR :

201722305A

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2020-2021) :

Mme Dorothée Guérin

Nom du porteur de projet (2021-2025) :

MMe Dorothée Guérin

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Jean-Jacques Lemouland, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Experts :

M. Jean-David Dreyfus, Centre Maurice Hauriou, Université de Paris

M. Jérémy Houssier, Université de Reims Champagne-Ardenne

M. Jean-Jacques Lemouland, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

M. Julien Martin, Institut Léon Duguit, Université de Bordeaux

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

Mme Marie-Thérèse Cam, Université de Bretagne Occidentale, UBO

M. Matthieu Gallou, Université de Bretagne Occidentale, UBO

M. Mathias Tranchant, Université de Bretagne Sud

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Lab-LEX est issu de la fusion, en 2017, de trois équipes préexistantes : le Centre de Recherches Administratives (CRA) et le Centre de Recherches en Droit Privé (CRDP) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) ; l'Institut de Recherches sur les Entreprises et Administrations (IREA) de l'Université Bretagne Sud (UBS). L'unité rassemble ainsi la plupart des enseignants-chercheurs de droit privé et de droit public de ces deux universités.

Ce regroupement faisait partie des recommandations du HCERES.

L'unité est présente sur les sites des anciennes structures de recherche : Brest et Quimper (UBO) ; Vannes et Lorient (UBS)

ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'activité de recherche du Lab-LEX s'inscrit dans plusieurs structures, principalement :

- l'Alliance universitaire de Bretagne, dans le cadre d'une convention territoriale conclue entre l'Université de Brest et l'Université de Vannes, à la suite de la fin de l'Université de Bretagne-Loire,
- la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne,
- l'Institut Brestois des Sciences de l'Homme et de la Société (IBSHS), qui regroupe les douze laboratoires de six composantes de l'Université de Brest dans les domaines des Sciences humaines et sociales, des Arts, des Lettres, des Langues, du Droit et des Sciences économiques et de gestion,
- les pôles Usages et sociétés, Mer et Littoral et Numérique de l'Université Bretagne sud.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2_1 Droit. Droit privé et sciences criminelles. Droit public.

DIRECTION DE L'UNITÉ

Directrice pour le contrat en cours : Mme Dorothee GUÉRIN

Directrice adjointe pour le contrat en cours sur le site de Vannes : Mme Brigitte LOTTI

Directeur adjoint pour le contrat en cours sur le site de Brest : M. Valère NDIOR

Porteur de projet pour le prochain contrat (élection du prochain directeur en juin 2021) : Mme Dorothee GUÉRIN

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	8	9
Maîtres de conférences et assimilés	42	41
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1,27	1,40
Sous-total personnels permanents en activité	51,27	51,40
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	11	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	14	
Doctorants	28	

Autres personnels non titulaires	0	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	53	
Total personnels	104,27	132,40

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le Lab-LEX a relevé en trois ans le défi d'une fusion qui présentait de nombreux risques. Il a mis en place, de façon consensuelle, une organisation unifiée, garantissant la prise en compte d'intérêts qui étaient auparavant dispersés. L'intensité de l'activité scientifique, au travers des manifestations et du nombre de publications, témoigne de ce dynamisme. Sur la période évaluée, les membres du Lab-Lex ont ainsi publié près de 1 000 contributions sous forme d'articles dans des revues, ouvrages ou participation à des colloques. Un autre signe de cette vitalité est l'augmentation du nombre des doctorants, des thèses soutenues, ainsi que des Habilitations à diriger des recherches.

Cette situation est trop récente pour être figée. Elle traduit plutôt une réflexion en cours, sur l'organisation thématique et méthodologique qui serait la mieux à même de favoriser la dynamique de l'unité. Les choix qui ont été faits sont pertinents au regard du contexte : préservation du socle historique autour de la thématique « Vulnérabilité » ; réaménagement de la thématique « Gouvernance » pour en corriger certaines faiblesses ; création d'une thématique « Contentieux » susceptible de rassembler par sa transversalité.

Pour autant, les freins identifiés lors de la précédente évaluation (2015-2016) restent les mêmes : faiblesse et disparité des moyens humains et financiers attribués, sous-dotation des contrats doctoraux, effectifs instables fragilisant le développement de certaines thématiques (spécialement en droit public). La production comme le rayonnement national de l'unité apparaissent d'autant plus remarquables compte tenu de son dimensionnement en moyens humains et financiers.

L'évolution institutionnelle de l'écosystème, loin d'améliorer la situation, l'a au contraire aggravée. Les contraintes plus lourdes pesant sur le Lab-LEX en termes de fonctionnement (éloignement géographique des différents sites) n'ont pas été compensées. Et la nécessité pour l'unité de s'inscrire en permanence dans une organisation administrative éclatée est source de complexité.

Pour autant, le Lab-LEX apparaît globalement comme une unité de recherche particulièrement performante. Sur son champ de compétence historique, celui de la vulnérabilité, elle peut être considérée comme une unité faisant référence au plan, national, comme en atteste la notoriété de ses travaux.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)